

DÉPARTEMENT DE L'EURE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

## INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mil dix-sept, le trois février à 9 heures 30, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de Beaumont le Roger sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le vendredi 27 janvier 2017.

Nombre de délégués en exercice : **128**

Nombre de présents : **108**

Nombre de Pouvoirs : **14**

Nombre de Votants : **122**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme GUITTON Sylvie, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, Mme LECONTE Anne-Marie, M. FINET Pascal, M. BIBET Pierre, Mme BLOTTIERE Julie, M. DIDTSCH Pascal, M. SOURDON André, Mme TURPIN Annie, Mme VAGNER Marie-Lyne, Mme VANDERHOEVEN Sandrine, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. LELOUP Gérard, M. BEAUFILS Lionel, Mme JOIN LAMBERT Marie-Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLE Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. PORTAIS Alain, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. PRIVÉ Bruno, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESCHE André, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. ROEHM Sébastien, M. CIVEL Dominique, M. VANNIER Alain, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSE Christian, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. THIBAULT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNIE Eric, M. ADELINE Jean-Michel, M. BOISSIERE Bernard, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE Françoise, Mme DRAPPIER Michèle, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, Mme PETIT Danièle, M. PREVOST Jean-Jacques, Mme VAN DEN DRIESCHE Agnès, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. ANTHIERENS André, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, Mme RODRIGUE Colette, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PICQUENOT Olivier, M. RUEL Yves, M. MALARGÉ Pierre, M. FILET Gérard, M. MEZIERE Georges, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick.

Suppléants :

M. JOUEN Guy, M. LOQUET Christian, Mme DEPRE Chantal, Mme BELLANGER Martine, M. BONNEVILLE Jean-Noël, Mme DESRATS Dominique, M. DELAROCHE Serge, M. TARDIF Yvon, M. DELEU Philippe, M. BAUDUIN Pierre

Absents excusés avec pouvoir :

Mme ANGOT Josiane ayant donné pouvoir à M. VILA Jean-Louis, M. BONAMY Jean-Hugues ayant donné pouvoir à M. BIBET Pierre, Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à M. PRIVÉ Bruno, M. FROIDMONT Pascal ayant donné pouvoir à Mme BLOTTIERE Julie, Mme LEMOINE Béatrice ayant donné pouvoir à Mme VANDERHOEVEN Sandrine, M. SANDIN Christopher ayant donné pouvoir à M. SOURDON André, Mme VARANGLE Ingrid ayant donné pouvoir à M. PREVOST Lionel, M. WIRTON Philippe ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie, M. GROULT Daniel ayant donné pouvoir à M. MONTIER Jean-Noël, M. CAVELIER Sébastien ayant donné pouvoir à Mme JOIN-LAMBERT Marie-Christine, M. DELAMARE Frédéric ayant donné pouvoir à Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel ayant donné pouvoir à M. MALCAVA Didier, Mme AUGUSTIN Jeanine ayant donné pouvoir à M. DUVAL Yves, M. MALHERBE Yannick ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel

Absents excusés :

M. DESHAYES Claude représenté par M. JOUEN Guy, M. DESHAYES Edmond représenté par M. LOQUET Christian, M. GIFFARD Franck représenté par Mme DEPRE Chantal, M. HAUTECHAUD Patrick, M. DESCAMPS Joël représenté par Mme BELLANGER Martine, M. BOULLIER Philippe représenté par M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. VOISIN Jean-Baptiste représenté par Mme DESRATS Dominique, M. VAMPA Marc, M. HEUTTE Yvon représenté par M. DELAROCHE Serge, M. SZALKOWSKI Denis représenté par M. TARDIF Yvon, M. HENON Jérôme, Mme MARESCAL Josiane représenté par M. DELEU Philippe, M. DELAMARE Roger représenté par M. BAUDUIN Pierre

Absents :

M. BETOURNE Dominique, M. DAVION Olivier, M. MECHOUD Alain,

Conseil Communautaire du 03 février 2017

Délibération N° TS2017-01

Objet : Crédation du conseil d'exploitation de la régie de transport dotée de la seule autonomie financière

Les communautés de communes de Broglie et l'Intercom Risle et Charentonne géraient de façon directe leur régie de transport scolaire respective.

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93 du 28 septembre 2016 portant création de «l'Intercom Bernay Terres de Normandie issue de la fusion des communautés de communes de Broglie, de Bernay et des environs, Intercom du pays brionnais, du canton de Beaumesnil et Intercom Risle et Charentonne,

Conformément au décret n°2001-184 du 23 février 2001, relatif aux régies chargées de l'exploitation d'un service public, il est nécessaire de créer, au sein de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, une régie dotée de la seule autonomie financière et chargée de la gestion des transports scolaires.

Il est donc proposé au conseil communautaire la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière.

Conformément aux articles R.2221-1 et suivants de la partie réglementaire du CGCT, il sera nécessaire de créer un conseil d'exploitation de cette régie.

La régie dotée de la seule autonomie financière est administrée, sous l'autorité du président et du conseil communautaire, par un conseil d'exploitation et son président ainsi qu'un directeur.

Le nombre de membres du conseil d'exploitation ne peut être inférieur à 3. Ils seront désignés par le conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Décide** de créer, au sein de l'Intercom Bernay Terres de Normandie une régie de transports scolaires dotée de la seule autonomie financière.

DELIBERATION OU ARRÊTE  
RENDU EXECUTOIRE PAR PUBLICATION

OU NOTIFICATION A COMPTER DU 16.2.17  
"LE PRESIDENT"

Résultats du vote :

PRÉFECTURE DE L'EURE  
15 FEV. 2017  
ARRIVÉE

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Votants	Pour	Contre	Abstentions
122	122	0	0